Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20261009-DE96-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°96

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan, RUEL David.

Absents excusés : TILLARD Nathalie a donné pouvoir à FLAUX Florence, LEPEINTEUR Lisa a donné pouvoir à DUPERRON-ANNEIX Nicole.

Secrétaire de séance : DUPERRON-ANNEIX Nicole

OBJET : FINANCES : Annulation Loyer tiers-lieu

Proposition d'annuler les loyers et charges du tiers-lieu du 1er avril 2026 au 30/09/2026, selon la convention conclue avec l'association Chamotte et Compote pour cause de non utilisation des locaux, dû à des travaux intervenus seulement en septembre 2026.

Après délibération, le Conseil municipal, ***à l'unanimité*** :

- Approuve l'annulation des loyers du 1er avril 2026 au 30 septembre 2026.
- Donne tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 16 octobre 2026
Le Maire,

DUBOIS Jean-Luc.